



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 03 juillet 2023 à 20 h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents : Messieurs les conseillers Denis Viel, Jean Marie Kabera, Gaëtan Gagné, Léo Lepage-St-Amand et Réjean Gagné, formant quorum sous la présidence de madame la Mairesse Odile Roy. Poste district 6 : Vacant

Sont aussi présents messieurs Laval Robichaud directeur général, Daniel Claveau directeur des travaux publics et Jessie Pilote coordonnatrice aux loisirs.

1- Ouverture

Mme la Mairesse, Odile Roy, déclare que le quorum est atteint et la séance est ouverte.

2- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption des procès-verbaux du 05 et 12 juin 2023
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Rapports divers
 - 6.1 Services municipaux
 - 6.2 Dossiers des élus
 - 6.3 Dossiers MRC
- 7- Décompte #2 – projet de réfection de la Rue Saint-Jean-Baptiste
- 8- Décompte #4 - réfection du Rg2 – Phase 2
- 9- Dossiers d'acquisition et servitude – Rue Saint-Jean-Baptiste
- 10- Facture des achats de borne de recharge
- 11- Appui à la demande de M. Denis Bérubé pour l'obtention de droit de coupe de bois
- 12- Gestion des actifs – MRC
- 13- Déclaration de compétences – gestion des matières résiduelles
- 14- Octroi – Vidange des boues 2023 – ouverture des d'appels d'offres
- 15- Demande de dos d'âne – Rue Beaulieu
- 16- Prolongation de l'entente sur les lumières de la passerelle
- 17- Projet de la CDC ; Installation de 11 bornes - code QR - information culturel et touristique
- 18- Nomination d'un conseiller sur le comité de la politique familiale
- 19- Calendrier des activités – loisirs 2023
- 20- Dons
- 21- Affaires nouvelles
 - 21.1 Plan de rinçage du réseau d'eau
 - 21.2 Demande d'aide financière au volet 4-soutien à la coopération du FRR
- 22- Correspondances
- 23- Période de questions
- 24- Levée de la séance

2023-07-178

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'adopter l'ordre du jour tel que lu avec ajout aux affaires nouvelles.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean Marie Kabera vote pour, Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.
District 6, poste vacant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3- Première période de question(s)

Deux citoyens assistent à la séance, M. Louis Marie D'Anjou questionne le conseil :

- Le projet de gouttière de l'Aréna;
- Garde-fou de la passerelle;
- Graviers sur l'asphalte de la rue de La Fabrique suite au puis diluvienne;
- Le demande pour la convention collective des employés de la Ville;
- Le 100\$ que la Municipalité de Val-Brillant doit à la Ville;
- Signe d'affaissement du muret de la Rue Belzile.

2023-07-179

4- Adoption des procès-verbaux du 5 et du 12 juin 2023

Monsieur le conseiller Jean Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'adopter les procès-verbaux du 05 et 12 juin 2023.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean Marie Kabera vote pour, Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.
District 6, poste vacant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2023-07-180

5- Adoption de la liste des comptes

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'adopter la liste des comptes au montant de 367 005.84 \$ et d'en autoriser le paiement.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean Marie Kabera vote pour, Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.
District 6, poste vacant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6- Rapports divers

6.1 Services municipaux

Monsieur Daniel Claveau résume son rapport du mois et Mme Jessie Pilote fait celui des loisirs;

6.2 Dossiers des élus

- Léo Lepage-St-Amand : pas de réunion, il est possible que le comité de la table famille cesse ces activités, à suivre
- Jean Marie Kabera: pas de réunion
- Réjean Gagné : CDC; pas de réunion et pas eu de réunion du CCU;
- Denis Viel : pour L'OMH, la directrice est venue rencontrer le conseil et à répondu aux questions; Pour Faucus ; l'AGA a eu lieu et les postes en élection ont été pourvus;

6.3 Dossiers MRC

- Odile Roy : À la MRC le PV de juin est à venir; L'AGA de l'écosite a eu lieu, une dizaine de personnes étaient présentes et une citoyenne de la Ville a été nommée coopter, Mme Corinne Lepage; la demande pour l'an prochain d'ouvrir plus tôt et de fermer aussi plus tôt à l'automne a été discuté.

2023-07-181

7- Contribution Décompte #2 – projet de réfection de la Rue Saint-Jean-Baptiste

Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'autoriser le paiement du décompte #2 du projet de la rue Saint-Jean-Baptiste pour la somme de 598 185.50\$ incluant les taxes.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour,

Conseiller Jean Marie Kabera vote pour, Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.
District 6, poste vacant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2023-07-182 8- Décompte #4 - réfection du Rg2 – Phase 2
Monsieur le conseiller Jean Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'autoriser le paiement du décompte #4 du projet de réfection du Rg 2, phase 2, pour la somme de 767 982.62\$ incluant les taxes.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean Marie Kabera vote pour, Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.
District 6, poste vacant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2023-07-183 9- Dossiers d'acquisition et servitude – Rue Saint-Jean-Baptiste
Considérant que des servitudes et/ou des acquisitions sont nécessaires dans le cadre du projet de la rue Saint-Jean-Baptiste
Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'autoriser le paiement relié aux différents dossiers suivants :
- Dave St-Onge et Valérie Arsenault = 849.00\$
 - Succession Jean-Guy Cyr = 190.00\$
 - Suzie Gallant = 175.00
 - Marc Allard = 3000.00
 - Steven Langlais = 2 360.00\$

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean Marie Kabera vote pour, Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.
District 6, poste vacant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2023-07-184 10- Facture des achats de borne de recharge
Monsieur le conseiller Jean Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'autoriser le paiement de la facture d'acquisition des bornes électrique pour la somme de 46 480.00\$ taxes incluses.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean Marie Kabera vote pour, Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.
District 6, poste vacant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 11- Appui à la demande de M. Denis Bérubé pour l'obtention de droit de coupe de bois
- Considérant** le retour de la garantie d'approvisionnement anciennement attribuée à Scierie Sainte-Irène (usine de Saint-Vianney) ;
Considérant que des informations très récentes concernant la vente de l'usine Bois de sciage Lafontaine (en cours);
Considérant que des informations très récentes concernant la vente de l'usine Bois de sciage Lafontaine (en cours);
Considérant que le nouveau propriétaire envisagerait de demander un transfert de la garantie d'approvisionnement (GA) pour une autre de ses usines;
Considérant que le transfert des volumes de Saint-Vianney vers Sainte-Perpétue avait été appuyé en considérant que l'usine de Saint-Vianney serait valorisée par une nouvelle vocation permettant que celle-ci puisse opérer et engager des employés de La Matapédia;

Considérant que les raisons initialement évoquées pour justifier ce transfert ne tiennent plus;

Considérant qu'une entreprise de La Matapédia aurait des intérêts à acquérir l'usine de Saint-Vianney, mais que sans GA elle pourrait changer ses projets;

Considérant que La Matapédia a perdu beaucoup de volumes en GA au cours des dernières années, et ce, au profit d'autres MRC;

Considérant que certaines entreprises de La Matapédia tentent d'augmenter leurs volumes, sans résultat;

Considérant que la MRC de La Matapédia n'a pas été consultée lors du transfert vers Sainte-Perpétue par le Ministère bien que son territoire était concerné;

Considérant qu'elle ne le sera pas puisque la GA actuelle n'est plus sur le territoire matapédien;

En conséquence :

2023-07-185

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné que la Ville de Causapscal :

- Revendique un retour de la GA à l'usine de Saint-Vianney et qu'elle interpelle la ministre des Ressources naturelles et des Forêts afin qu'elle s'assure de la réattribution du volume intégral qui a été transféré de Scierie Sainte-Irène (usine de Saint-Vianney) vers Bois de sciage Lafontaine de Sainte-Perpétue;
- Transmettre une copie de la présente résolution à Mme Maïté Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, à M. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, ainsi qu'à M. Georges Guénard, maire de la municipalité de Saint-Vianney.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean Marie Kabera vote pour, Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.
District 6, poste vacant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12- Gestion des actifs – MRC

Considérant la résolution 2023-01-013, par laquelle la Ville de Causapscal avait décidé de remettre à plus tard la décision d'adhérer à l'offre de la MRC en matière de gestion des actifs;

Considérant que la Ville de Causapscal a reconsidéré sa position et accepte la proposition d'honoraires du Service de génie municipal au montant de 2 750\$ afin d'effectuer les travaux suivants :

- Accompagner la municipalité afin de mettre en place une politique de gestion des actifs;
- Répertorier les infrastructures de la municipalité;
- Répertorier les données actuellement disponibles;
- Effectuer le suivi et la coordination auprès de la municipalité.

Considérant que l'aide financière au volet 4 - soutien à la coopération du fonds régions et ruralité;

Considérant que la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4;

Considérant que les municipalités de Sainte-Marguerite-Marie, Sainte-Florence, Causapscal, Albertville, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Zénon-du-Lac-Humqui, Sainte-Irène, Amqui, Lac-au-Saumon, Saint-Alexandre-des-Lacs, Saint-Tharcisius, Saint-Vianney, Val-Brillant, Sayabec, Saint-Cléophas, Saint-Moïse, Saint-Noël, Saint-Damase, TNO de la MRC de La Matapédia ainsi que la MRC de La Matapédia désirent présenter un projet afin de développer au sein du Service de génie municipal de la MRC de La Matapédia, une expertise en gestion des actifs municipaux;

Considérant que la MRC de La Matapédia désire bonifier l'entente du service entre les municipalités de la MRC et le service de génie municipal afin d'y ajouter un service spécialisé en gestion des actifs ;

Considérant que la MRC de La Matapédia accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet;

En conséquence :

2023-07-186

Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné que le conseil de Ville de Causapscal:

- S'engage à participer au projet de développement d'une expertise en gestion des actifs municipaux au sein du Service de génie municipal et à assumer une partie des coûts ;
- Autorise le dépôt du projet dans le cadre de volet 4 – soutien à la coopération intermunicipale du fonds régions et ruralité;
- Nomme la MRC de La Matapédia organisme responsable du projet
- Autorise le directeur général et la Mairesse à signer tout document donnant effet à la présente.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean Marie Kabera vote pour, Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.
District 6, poste vacant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 13- Déclaration de compétences – gestion des matières résiduelles
2023-07-187 Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, que la Ville de Causapscal ne s'oppose pas au projet concernant l'intention de déclaration de compétences de la MRC de La Matapédia dans le domaine des matières résiduelles

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean Marie Kabera vote pour, Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.
District 6, poste vacant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 14- Octroi – Vidange des boues 2023 – ouverture des d'appels d'offres
Considérant que la ville de Causapscal est le donneur d'ouvrage du projet de vidange des boues des étangs d'épuration ;
Considérant que la Ville de Causapscal a procédé à un appel d'offres public pour ce projet ;
Considérant que deux (2) soumissions ont été reçues dans le cadre de cet appel d'offres :

- Simetech Environnement inc. 181 661.65 \$ (non conforme)
- Les consultants Mario Cossette inc. 208 122.00 \$

Considérant que la soumission de Simetech Environnement inc. n'est pas conforme aux exigences du devis ;

Considérant que l'adjudication du contrat est faite sur la base du plus bas soumissionnaire conforme ;

Considérant que le prix soumis par le soumissionnaire dépasse l'estimation du coût des travaux ;

Considérant qu'en présence d'un seul soumissionnaire conforme, la Ville peut négocier à la baisse le prix soumis par ce soumissionnaire ;

Considérant que tout membre du conseil municipal, le cas échéant, a déclaré tout conflit d'intérêts et toute situation de conflit d'intérêts potentiel et s'est retiré des délibérations et du vote sur le contrat à octroyer.

En conséquence :

- 2023-07-188 Monsieur le conseiller Jean Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné :

1. D'octroyer le contrat de vidange des boues des étangs d'épuration à Les Consultants Mario Cossette Inc au montant de 208 122.00 \$.
2. D'approuver l'avis de changement #1 (crédit de 58 654.50 \$ taxes incluses) qui ajuste les items du bordereau des prix de la soumission en fonction de la proposition de l'entrepreneur à la suite des démarches de négociation entre la Ville et l'entrepreneur;
3. D'inscrire l'adjudication de ce contrat sur le système électronique d'appel d'offres SÉ@O ;

4. D'autoriser M. Laval Robichaud, directeur général, secrétaire-trésorier et greffier, à signer pour et nom de la Ville de Causapscal tous les documents relatifs à l'adjudication dudit contrat

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean Marie Kabera vote pour, Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.
District 6, poste vacant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2023-07-189 15- Demande de dos d'âne – Rue Beaulieu
Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'autoriser la pose d'un dos d'âne sur la rue Beaulieu.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean Marie Kabera vote pour, Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.
District 6, poste vacant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 16- Prolongation de l'entente sur les lumières de la passerelle
Décision remise
- 2023-07-190 17- Projet de la CDC ; Installation de 11 bornes-code QR-information culturel et touristique
Considérant la présentation du Conseiller M. Réjean Gagné sur le projet de la CDC, de mettre en place des bornes à travers la Ville, supportant un code QR, donnant accès à de l'information culturelle et touristique;
Considérant que les coûts pour la ville se résument en l'installation de ces bornes;
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'autoriser l'installation de ces bornes.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean Marie Kabera vote pour, Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.
District 6, poste vacant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2023-07-191 18- Nomination d'un conseiller sur le comité de la politique familiale
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, que le conseil nomme le conseiller Léo Lepage-St-Amand sur le comité de la politique familiale.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean Marie Kabera vote pour, Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.
District 6, poste vacant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2023-07-192 19- Calendrier des activités – loisirs 2023
Considérant la présentation du calendrier et du montage financier des activités de loisirs proposées par Mme Jessie Pilote, coordonnatrice aux loisirs de la Ville de Causapscal pour la saison estivale 2023;
Monsieur le conseiller Jean Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'autoriser la réalisation des activités proposées et accepte que la ville assume sa part des coûts.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean Marie Kabera vote pour, Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.
District 6, poste vacant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20- Dons
2023-07-193 Monsieur le conseiller Jean Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, de verser les dons suivants :

- 200\$ pour l'association du cancer de l'Est-du-Québec

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean Marie Kabera vote pour, Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.
District 6, poste vacant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

21- Affaires nouvelles
21.1 Plan de rinçage du réseau d'eau
Considérant la résolution 2019-11-305 qui m
Mandait le service du génie municipal de la MRC de La Matapédia afin de procéder entre autres, à la réalisation du plan de rinçage déjà commencé.
2023-07-194 Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'accepter la soumission du GROUPE TANGUAY & ASSOCIÉS, pour le programme d'entretien préventif et de rinçage unidirectionnel de réseau d'eau de la Ville de Causapscal, pour la somme de 3 000\$ avant taxes.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean Marie Kabera vote pour, Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.
District 6, poste vacant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

21.2 Demande d'aide financière au volet 4-soutien à la coopération du FRR

Considérant l'aide financière au volet 4-soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité pour le projet de système régional de télérelève de la consommation d'eau incluant la gestion des données;

Considérant que:

- 1) la Ville de Causapscal a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4- Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- 2) Les municipalités de Causapscal, Lac-au-Saumon, Sayabec et St-Cléophas désirent présenter un projet afin de développer, un service de télérelève de la consommation d'eau le plus avantageux possible à long terme;
- 3) Qu'en vertu de la résolution CM-2023-137, le conseil de la MRC de la Matapédia le 14 juin 2023 a déjà :
 - a. exprimé son engagement à participer au projet de développement d'un service de télérelève de la consommation d'eau incluant la gestion des données et assumer une partie des coûts, et ce, au bénéfice des municipalités de la MRC;
 - b. accepté d'agir à titre d'organisme responsable du projet;
 - c. autorisé le dépôt du projet dans le cadre du volet 4-soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

En conséquence,

2023-07-195 Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand que :

- 1) le conseil de la Ville de Causapscal s'engage à participer au projet de système régional de télérelève de la consommation d'eau le plus avantageux possible à long terme et à assumer une partie des coûts;

- 2) autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4-soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- 3) le conseil de la municipalité nomme la MRC de la Matapédia à titre d'organisme responsable du projet.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean Marie Kabera vote pour, Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.
District 6, poste vacant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

22 Correspondance

La correspondance est lue.

23 Période de questions

Pas de questions

24 Levée de la séance

2023-07-196

Monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, de lever la séance.

Mme Odile Roy, Mairesse

Laval Robichaud, Directeur général et
Secrétaire-trésorier